L'entrée de ville nord

La reconfiguration du carrefour entre les routes de Baugé et du Poteau a permis d'apaiser la circulation et de marquer l'entrée dans la ville de Rouillon par des aménagements qualitatifs et des plantations. Le caractère boisé et rural du site a été préservé.

Page modifiée le vendredi 28 janvier 2022 • Données Le Mans Métropole

Projet

La voie verte créée le long de la VC 246.
© Le Mans Métropole

La route de Baugé, le long du bois de Trangé, à l'entrée de ville nord de Rouillon, présentait un profil étroit et bombé, sans trottoirs ni aménagements cyclables.

Les travaux ont compris le recalibrage de la chaussée et la création d'une voie verte pour piétons et cyclistes en site propre.

La création de quais bus et l'aménagement d'un plateau surélevé au carrefour avec la rue de la Tourellerie permettent de **sécuriser l'ensemble des flux** tout en agrémentant l'entrée de bourg de plantations d'arbres d'essences majoritairement forestières.

Le projet permet de sécuriser les flux de piétons et de cyclistes, notamment ceux des élèves du lycée de La Germinière.

Montant

Le montant total des travaux de l'entrée de ville s'élève à 700 000 € TTC.

Calendrier

© Le Mans Métropole

Les travaux de voirie et réseaux divers se sont déroulés de mai à octobre 2017. Les travaux de plantations ont été achevés pendant l'hiver 2017-2018.

Le service Aménagement urbain de Le Mans Métropole a assuré la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre des travaux.

Entreprises

Les entreprises titulaires des marchés publics étaient les suivantes.

- Colas, pour la voirie et les réseaux,
- Spie, pour l'éclairage,
- Julien et Legault, pour les aménagements paysagers.

600

mètres linéaires

C'est la longueur de voie verte qui a été réalisée.

Passage de la voie verte dans le boisement existant.
© Le Mans Métropole

Matériaux

Comme matériaux spécifiques, ce projet utilise du béton grenaillé et des gabions.

Les essences d'arbres retenues pour les plantations sont les suivantes.

- Le châtaignier,
- le frêne commun Jaspidea,
- le chêne chevelu,
- le tilleul à petites feuilles,
- l'orme de Sibérie.

Concertation

Le projet a été présenté en commission Mobilité en février 2016 et en réunion publique en novembre 2016.